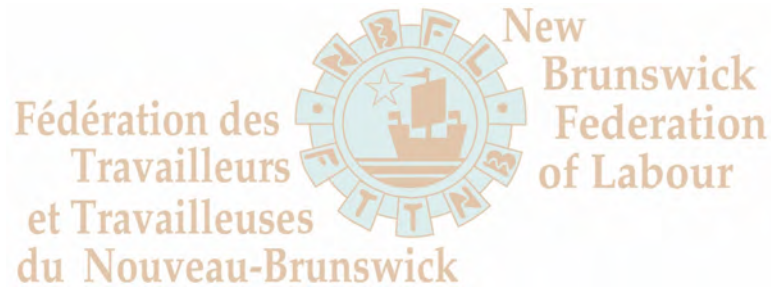




ÉLECTIONS 2014

c'est votre choix

Un guide électoral pour les membres de la FTTNB



Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Nouveau-Brunswick

96, avenue Norwood, suite 314

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 6L9

Téléphone : (506) 857-2125 | Télécopieur : (506) 383-1597

nbfl_ftnb@bellaliant.com

www.nbfl-ftnb.ca

© août 2014, tous droits réservés



Chères consœurs, chers confrères,

Le 22 septembre prochain, les Néo-Brunswickois se rendront aux urnes pour élire leur gouvernement provincial. Au cours des quatre prochaines années, ce gouvernement adoptera des lois et prendra des décisions qui auront une incidence sur la vie quotidienne des travailleurs(euses), leurs familles et leurs collectivités.

En tant que mouvement syndical, nous ne pouvons ignorer la politique, car la politique ne nous ignore pas. À cet effet, la FTTNB a envoyé un questionnaire sur nos enjeux à tous les partis politiques enregistrés; l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick n'a pas répondu au questionnaire. Vous trouverez les réponses des quatre (4) autres partis politiques dans la brochure ci-jointe. Nous vous encourageons également à consulter le programme électoral de ces partis et à poser des questions aux candidat(e)s lors de leur campagne électorale.

Ensemble, nous pouvons faire du Nouveau-Brunswick un meilleur endroit pour les travailleurs(euses), nos familles et nos collectivités. Le 22 septembre prochain, n'oubliez pas d'aller voter!

En toute solidarité,

Patrick Colford
Président, FTTNB

Une législation sur la première convention collective

QUESTION : *Si vous êtes élu, allez-vous adopter une législation en matière de première convention collective?*



PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti ne s'engage pas à adopter une législation en matière de première convention collective. Il mentionne que le premier ministre Alward a toujours travaillé étroitement avec les syndicats du Nouveau-Brunswick, qu'il est engagé dans le processus de négociation et qu'il se réjouit à l'idée de poursuivre cette relation de travail.



PARTI LIBÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti s'engage à s'entretenir avec la FTTNB afin de discuter d'une législation sur la première convention collective et il prévoit examiner les lois des autres provinces en vue d'assurer une équité et un équilibre entre les employés et les employeurs.

ÉLECTIONS 2014
c'est votre choix



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le NPD prévoit adopter une législation en matière de première convention collective.

PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti prévoit adopter une législation sur la première convention collective. Le droit constitutionnel d'être représenté par un syndicat est miné par l'absence de dispositions législatives exigeant les employeurs à négocier une première convention collective de bonne foi.



Les services publics

QUESTIONS : *Si vous êtes élu, allez-vous avoir recours à des projets de partenariat public-privé (PPP)? Allez-vous faire des compressions dans nos services publics? Allez-vous privatiser la Société des alcools du Nouveau-Brunswick (SANB) ou toute autre société de la Couronne?*



PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les Néo-Brunswickois devraient toujours en avoir pour leur argent. Lorsque de nouveaux projets sont évalués, le partenariat public-privé doit toujours être une option s'il est dans le meilleur intérêt du projet et la meilleure valeur possible pour les contribuables.

La SANB assure un excellent service pour la province et met l'accent sur la livraison d'un produit bien réglementé avec un bon rendement pour les contribuables. Le gouvernement progressiste-conservateur va continuer à assurer que les Néo-Brunswickois obtiennent le meilleur rendement financier et social de leurs sociétés de la Couronne.



PARTI LIBÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti dénonce les compressions générales dans les services publics. Il prévoit investir dans les services gouvernementaux en vue d'améliorer les perspectives économiques de la province tels les secteurs de l'éducation, du développement des compétences et de la formation et de l'infrastructure. Le parti consultera les employés du gouvernement qui dispensent d'importants services publics. Il ne prévoit rien de précis en ce qui a trait aux PPP, mais il mènera un examen stratégique de tous les investissements du gouvernement, y compris les infrastructures, afin d'assurer qu'ils offrent la meilleure valeur possible aux contribuables.



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le NPD valorise les services publics et assurera que ceux-ci demeurent publics. Il éliminera toute ingérence politique dans les décisions concernant les routes. Il ne croit pas que la SANB devrait être privatisée. En fait, il prévoit convertir 49 % des gains de la SANB en fiducie de revenu, ce qui assurera que la société demeure publique, protégera les emplois syndiqués et favorisera les employés de la SANB voulant acheter des unités de fiducie de revenu à taux préférentiels.



PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti appuie la participation publique directe dans les infrastructures essentielles et n'aura pas recours aux PPP pour offrir de telles infrastructures. Le secteur public devrait livrer les services publics de façon équitable dans les collectivités rurales et urbaines. La SANB génère des revenus grandement nécessaires au gouvernement provincial; le Parti vert est d'avis qu'il s'agit d'un atout provincial précieux qui crée des emplois bien rémunérés et qu'il n'opterait pas pour sa privatisation.

La santé et la sécurité au travail et l'indemnisation des accidents du travail

QUESTIONS : *Si vous êtes élu, allez-vous embaucher d'autres agents de contrôle et implanter de meilleures politiques d'application et des sanctions plus sévères pour les employeurs qui ne respectent pas la loi? Allez-vous éliminer la période d'attente de trois jours? Allez-vous inclure l'intimidation et la violence en milieu de travail dans la Loi sur la santé et la sécurité au travail?*



PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Nouveau-Brunswick a d'excellentes lois en matière de santé et de sécurité au travail et des agents de contrôle dévoués. Le premier ministre Alward sait qu'en tant que province, un seul accident ou un décès qui aurait pu être prévenu est déjà trop. En tant que gouvernement, nous devons constamment chercher à améliorer nos lois actuelles en vue de protéger les travailleurs(euses) et appliquer nos lois déjà en vigueur afin d'assurer des milieux de travail sécuritaires. L'intimidation et la violence n'ont pas leur place au milieu de travail. Le parti est disposé à avoir des discussions visant à identifier les meilleurs moyens les plus efficaces pour éliminer l'intimidation et la violence en milieu de travail.



PARTI LIBÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti est d'avis que davantage doit être fait pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs(euses). Si élu, il s'engage à s'entretenir avec la FTTNB afin de discuter de certaines préoccupations, dont, entre autres, la période d'attente de trois jours, une meilleure application et des sanctions plus sévères pour les employeurs qui mettent leurs employés à risque. Il prévoit également adopter une approche axée sur les meilleures pratiques pour adresser l'intimidation en milieu de travail et examiner de récentes modifications législatives adoptées par d'autres provinces en vue d'améliorer notre Loi sur la santé et la sécurité au travail.

ÉLECTIONS 2014
c'est votre choix



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le NPD appuie les diverses propositions de la FTTNB visant à rendre les milieux de travail plus sécuritaires.



PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti prévoit éliminer la période d'attente de trois jours pour les travailleurs accidentés, car celle-ci est carrément injuste. Il accordera une grande priorité à la santé et la sécurité au travail. En ce qui a trait à la violence en milieu de travail, l'une des valeurs fondamentales du parti consiste à favoriser une culture de la paix, ce qui serait également reflété dans son approche visant la réglementation dans les milieux de travail.

Les soins de santé

QUESTIONS : *Si vous êtes élu, tous les aspects de notre système de soins de santé resteront-ils publics? Allez-vous adopter une position ferme à l'égard du renouvellement de l'Accord sur la santé?*



PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick dispensent d'excellents services aux gens de notre province. Le premier ministre Alward est pleinement engagé dans le système public de soins de santé du N.-B., mais il est toutefois conscient qu'en tant que province, nous devons assurer que chaque dollar est dépensé là où il rapporte le plus. Le parti a lancé le Régime médicaments du N.-B. qui va assurer que tous les Néo-Brunswickois aient accès à une assurance-médicaments sur ordonnance, peu importe leur capacité de payer, et à prix abordable pour la province entière.

Le premier ministre Alward a également mis sur pied un plan pour les soins de santé primaires qui guidera les décisions futures du gouvernement. De plus, il collabore avec ses homologues provinciaux et territoriaux en vue d'assurer que les transferts fédéraux soient justes et équitables.



PARTI LIBÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Avec un gouvernement libéral, notre système de soins de santé demeurera public. Le parti se dit très préoccupé par le renouvellement de l'Accord sur la santé et s'opposera fermement aux efforts du gouvernement Harper visant à imposer une nouvelle formule pour les Néo-Brunswickois. Le parti dit qu'il communiquera avec le gouvernement actuel à Ottawa ainsi qu'à la suite des prochaines élections fédérales.

ÉLECTIONS 2014
c'est votre choix



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti appuie les efforts déployés par le NPD fédéral visant à renouveler l'Accord sur la santé et dénonce les récentes compressions du gouvernement Alward dans les soins de santé.

PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti s'engage à élargir le rôle du système public de soins de santé, plutôt que de maintenir le statu quo, afin qu'il couvre également les services de sages-femmes et les services de santé génésique. En ce qui a trait au Transfert canadien en matière de santé, le plan fédéral existant est injuste. Le parti ferait front commun avec les autres provinces de l'Atlantique et le Québec en vue d'exercer des pressions visant des ajustements du Transfert canadien en matière de santé qui tiendrait compte des besoins accrus en services de santé dus au vieillissement de la population.



Un régime d'impôt progressif

QUESTIONS : *Si vous êtes élu, allez-vous revenir aux taux d'imposition des particuliers et des sociétés de 2008? Allez-vous ajouter une tranche d'imposition de 21 % pour ceux et celles qui gagnent un revenu supérieur à 150 000 \$?*



PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Toutes les tranches d'imposition et les crédits continueront à être indexés. De plus, les améliorations au Plan de réduction des impôts annoncées en 2009 se poursuivront afin de protéger les Néo-Brunswickois à faible revenu des changements aux taux d'imposition.



PARTI LIBÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Tout le monde doit payer sa juste part d'impôts. Le parti a adopté une résolution déclarant qu'un régime d'impôt progressif se fonde sur le concept fondamental que ceux qui peuvent plus se le permettre doivent payer davantage d'impôts. Le parti prévoit également instaurer une cinquième tranche d'imposition pour les plus riches.



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le NPD prévoit explorer des possibilités d'économies avant de demander aux Néo-Brunswickois de payer plus d'impôts. D'ailleurs, il prévoit éliminer le gaspillage à l'égard des sociétés parasites, réduire la taille du Cabinet, harmoniser les ministères et annuler les réductions d'impôt foncier des entreprises.

PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti prévoit revenir aux taux d'imposition des particuliers et des sociétés d'avant 2008. En fait, il souhaite voir l'impôt des sociétés se maintenir à un niveau commun pour toutes les provinces Maritimes. Le programme électoral du parti comprendra un engagement visant à ajouter une tranche d'imposition pour ceux et celles qui gagnent un revenu supérieur à 150 000 \$.



L'équité salariale

QUESTIONS : *Si vous êtes élu, adopterez-vous une loi en matière d'équité salariale pour le secteur privé? Allez-vous respecter l'engagement en matière d'équité salariale pour le secteur public et les cinq groupes du secteur privé?*



PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le gouvernement Alward a travaillé sans relâche pour implanter l'équité salariale au sein du gouvernement et ces efforts se poursuivront auprès des employeurs et des employés avec les évaluations des emplois restantes. Le parti continuera ses efforts visant à réduire les écarts salariaux et à assurer l'équité salariale dans le secteur privé. Dans le but d'éliminer ces écarts salariaux, le gouvernement Alward a mis de nombreuses ressources à la disposition de l'employeur afin qu'il comprenne l'enjeu et ses répercussions sur les employés et afin qu'il ait accès à des ressources fondées sur le savoir pour promouvoir l'équité salariale au Nouveau-Brunswick.



PARTI LIBÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti va respecter l'engagement du gouvernement en matière d'équité salariale pour le secteur public, y compris les sociétés de la Couronne et les cinq groupes du secteur privé. Pour ce qui est du secteur privé, les entreprises qui font affaire avec le gouvernement seront demandées d'implanter un plan d'équité salariale.



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le NPD prévoit adopter une loi sur l'équité salariale fondée sur une législation proposée par la Coalition pour l'équité salariale et présentée à l'Assemblée législative par le NPD en 2004. Cette loi exigerait les employeurs ayant 10 employés ou plus à implanter un plan d'équité salariale dans les quatre ans suivant l'adoption de ladite loi. La conformité sera assurée et appliquée par une Commission de l'équité salariale.

PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Depuis 2010, le parti soutient qu'il adoptera une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé et qu'il respectera les engagements pris par l'ancien gouvernement.



Le salaire minimum et le salaire vital

QUESTIONS : *Si vous êtes élu, quand allez-vous augmenter le salaire minimum et allez-vous établir un échéancier pour les prochaines augmentations? Allez-vous augmenter le salaire minimum à un salaire vital?*



PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti ne croit pas que les augmentations du salaire minimum devraient faire partie d'un échéancier et avoir lieu seulement en raison d'une date fixée. Les salaires sont versés par des propriétaires d'entreprises, des organismes et le gouvernement et doivent tenir compte de la réalité économique.



PARTI LIBÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Lors de leur congrès tenu en avril, les membres du parti ont adopté une résolution appuyant la stratégie de réduction de la pauvreté visant à donner plein effet à ses recommandations pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie.



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti prévoit atteindre les objectifs fixés par la stratégie de réduction de la pauvreté concernant le salaire minimum en l'augmentant à la moyenne des provinces de l'Atlantique et en effectuant des ajustements au coût de la vie. Il examinera également d'autres possibilités afin d'assurer que les gens puissent vivre sur le salaire minimum.

PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti s'engage à faire la transition du salaire minimum au salaire vital. Il prévoit indexer immédiatement le salaire minimum en fonction du taux d'inflation et instaurer des augmentations graduelles jusqu'à ce que tous les Néo-Brunswickois bénéficient d'un salaire vital.



Les services de garde à l'enfance

QUESTIONS : *Si vous êtes élu, allez-vous investir dans les programmes de garde et d'éducation de la petite enfance en vue d'améliorer les avantages pédagogiques, sanitaires et sociaux des enfants? Allez-vous implanter un système de services de garde à l'enfance public et universel au Nouveau-Brunswick?*



PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Au total, au moins 38,27 millions de dollars seront investis pour appuyer notre plan d'action de la petite enfance. Ce plan visera à accroître le soutien aux parents et il s'agira d'un pas dans la bonne direction pour le Nouveau-Brunswick.

31,7 millions de dollars seront investis en 2013-2014 et en 2014-2015 pour appuyer le plan d'action.



PARTI LIBÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les membres du parti ont adopté une résolution visant à dresser un plan décennal d'éducation qui engloberait l'éducation de la petite enfance, du primaire, du secondaire et des études postsecondaires jusqu'à l'apprentissage des adultes. Le parti a également adopté une résolution visant à établir une politique familiale pour la province qui inclurait un meilleur accès à des services de garde d'enfants de qualité à prix inférieur.



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le NPD prévoit présenter une simple formule abordable pour aider les familles à recourir à des services de garde d'enfants de haute qualité. Puisque les coûts associés à la garde d'enfants peuvent s'avérer très onéreux pour ceux qui touchent un faible revenu, aucun parent ne perdra ses prestations pour la garde d'enfants lorsqu'il trouvera un emploi. Le parti préconise un modèle mixte de prestation pour les services de garde d'enfants, c'est-à-dire qu'il se sert des garderies privées et publiques existantes, faisant ainsi en sorte qu'elles suivent toutes les normes provinciales.

Le parti prévoit établir un tel système universel lors de son premier mandat.

PARTI VERT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le parti s'engage à implanter un système universel de services de garde à l'enfance au N.-B. Dans le cadre de ce système, il prévoit élargir le projet-pilote des centres d'éducation de la petite enfance, piloté dans six écoles primaires, et les implanter dans toutes les régions de la province.



ÉLECTIONS 2014
c'est votre choix

